



## L'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (LADOM) - Martinique

Dernière modification le 05 août 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

### Contactez-nous

**Fax :** 0596 60 49 47 (tel:0596604947)

**Informations complémentaires :** Tél : 0596 71 67 83 (Service formation professionnelle en mobilité). Tél : 0596 71 21 47 (Service continuité territoriale). L'agence est ouverte les lundi, mardi et jeudi matin de 8h30 à 11h30. L'accueil téléphonique est ouvert les lundi et jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30, le mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 15h30, les mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30.

**Site web :** <https://www.ladom.fr> (<https://www.ladom.fr>)

- [Formulaire de contact](https://www.ladom.fr/contact/) (<https://www.ladom.fr/contact/> )



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

### Adresse

3-5 rue Victor-Hugo  
97200 Fort-de-France

### Missions

L'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (LADOM) est un établissement public administratif au service des originaires et résidents des collectivités d'Outre-mer. L'agence a pour mission la qualification, la professionnalisation et l'emploi de publics au travers de parcours en mobilité. Depuis 2009, LADOM a vu son périmètre élargi à la gestion des dispositifs de continuité territoriale qui outre la formation professionnelle, intègre le passeport mobilité-études et l'aide à la continuité territoriale.

### Responsable(s)

- **Directeur territorial**  
Paul ADELE-AMÉLIE